

Allianz Global Investors Fund

Adresse

Décembre 2025

Fusion du compartiment Allianz Global Investors Fund - **Allianz Trend and Brands** (Compartiment absorbé) dans le compartiment Allianz Global Investors Fund - **Allianz Dynamic Multi Asset Strategy SRI 30** (Compartiment absorbant) le **3 février 2026**

Cher/Chère Actionnaire,

Vous détenez dans votre compte-titres des Actions du compartiment Allianz Global Investors Fund - **Allianz Dynamic Multi Asset Strategy SRI 30**.

Pourquoi cette fusion intervient-elle ?

Allianz Global Investors passe constamment en revue les opportunités d'investissement offertes à ses investisseurs afin de s'assurer que ses produits répondent aux attentes et aux objectifs des clients.

Après mûre réflexion, le Conseil d'administration d'Allianz Global Investors Fund (la « Société ») a conclu qu'il était dans le meilleur intérêt des actionnaires de fusionner les compartiments suivants de la Société comme exposé dans le tableau ci-après :

Nom du Compartiment	Compartiment absorbé		Compartiment absorbant	
	Allianz Global Investors Fund -		Allianz Global Investors Fund -	
	Allianz Trend and Brands		Allianz Dynamic Multi Asset Strategy SRI 30	
Catégories d'Actions	Catégorie d'Actions	Code ISIN / N° de titre allemand	Catégorie d'Actions	Code ISIN / N° de titre allemand
	WT6 (EUR)	LU2211813287 / A2QAFR	WT (EUR)	LU2799046219 / A40A2P
Date de fusion	3 février 2026			

À la suite de la fusion, les investisseurs du Compartiment absorbant et du Compartiment absorbé bénéficieront des actifs supplémentaires. La mise en commun des actifs dans un seul fonds permettra de réduire les coûts et la complexité sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Cette proposition de fusion permettra de rationaliser la gamme de produits et de renforcer l'efficacité en tirant parti des économies d'échelle.

Impact pour le Compartiment absorbant

Allianz Global Investors Fund
6A, route de Trèves
L-2633 Senningerberg
P.O. Box 179
L-2011 Luxembourg

Tél. : +352 463 463-1
Fax +352 463 463-620
E-mail info-lux@allianzgi.com
<https://lu.allianzgi.com>
Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : Senningerberg
Registre de Commerce : B 71.182

Conseil d'administration :
Silvana Pacitti
Oliver Drissen
Hanna Duer
Carina Feider
Heiko Tilmont

Allianz Global Investors Fund

La fusion n'entraîne aucune modification économique significative pour les investisseurs du Compartiment absorbant. Le profil de risque et les objectifs d'investissement restent inchangés. Aucun coût supplémentaire lié à la fusion ne sera imputé au Compartiment absorbant.

Rendez-vous sur <https://regulatory.allianzgi.com> pour obtenir la liste complète des catégories d'actions du Compartiment absorbant actuellement disponibles.

Procédure de fusion

À la Date de fusion, les actions du Compartiment absorbant seront créditées aux investisseurs du Compartiment absorbé. En retour, le Compartiment absorbant reçoit les éléments d'actif et de passif du Compartiment absorbé. Par conséquent, il n'y aura pas de modification de la structure d'investissement du Compartiment absorbant. L'opération de fusion sera examinée dans son ensemble par un réviseur d'entreprises. Sur demande, nous vous transmettrons gratuitement les rapports de fusion approuvés par le réviseur d'entreprises. Si vous n'approuvez pas la fusion qui est proposée, vous pouvez comme d'habitude demander le rachat, sans aucun frais, des actions que vous détenez dans le Compartiment absorbant.

Documentation commerciale

Des exemplaires des Documents d'informations clés et du prospectus sont disponibles auprès de votre conseiller et peuvent être consultés ou obtenus gratuitement sur demande, aux horaires de bureau habituels, auprès du siège social de la Société, de la Société de gestion et des agents d'information dans chaque pays où les Compartiments sont enregistrés à des fins de distribution publique. Ces documents sont également accessibles sur Internet à l'adresse suivante : <https://regulatory.allianzgi.com>. Pour les investisseurs domiciliés en République fédérale d'Allemagne, la fusion a également été publiée dans l'édition du Börsen-Zeitung.

Des informations supplémentaires peuvent vous être fournies sur demande.

La présente lettre décrit les implications de la fusion envisagée. Veuillez contacter votre conseiller financier si vous avez des questions sur le contenu de la présente lettre. La fusion peut avoir un impact sur votre situation fiscale. Les actionnaires sont invités à contacter leur conseiller fiscal pour obtenir des conseils fiscaux spécifiques concernant la fusion.

Veuillez noter que la Date de fusion susmentionnée est fixée en fonction du statut actuel des jours fériés du Compartiment. Il peut arriver que des jours fériés imprévus/ponctuels soient annoncés sur certains marchés, ce qui empêcherait le calcul de la valeur nette d'inventaire du Compartiment absorbé et/ou absorbant, ce qui entraînerait la nécessité de modifier la Date de fusion à la prochaine date d'évaluation.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.
Le Conseil d'administration

Ceci est une traduction du document original. En cas de divergence ou de signification ambiguë dans l'interprétation de cette traduction, la version originale anglaise prévaut tant qu'elle n'enfreint aucune loi locale de la juridiction applicable.

Allianz Global Investors Fund
6A, route de Trèves
L-2633 Senningerberg
P.O. Box 179
L-2011 Luxembourg

Tél. : +352 463 463-1
Fax +352 463 463-620
E-mail info-lux@allianzgi.com
<https://lu.allianzgi.com>

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : Senningerberg
Registre de Commerce : B 71.182

Conseil d'administration :
Silvana Pacitti
Oliver Drissen
Hanna Duer
Carina Feider
Heiko Tilmont